



CLASSIQUES
GARNIER

GROSS (Gaston), « Les mots grammaticaux : introduction », *Cahiers de lexicologie*, n° 90, 2007 – 1, *Les mots grammaticaux*, p. 5-6

DOI : [10.15122/isbn.978-2-8124-4342-8.p.0009](https://doi.org/10.15122/isbn.978-2-8124-4342-8.p.0009)

La diffusion ou la divulgation de ce document et de son contenu via Internet ou tout autre moyen de communication ne sont pas autorisées hormis dans un cadre privé.

© 2012. Classiques Garnier, Paris.
Reproduction et traduction, même partielles, interdites.
Tous droits réservés pour tous les pays.

LES MOTS GRAMMATICaux : INTRODUCTION

Les articles de ce numéro sur les mots grammaticaux, dans la diversité de leurs options théoriques, représentent tous une réflexion critique sur la notion de catégorie grammaticale. Ils constatent que les parties du discours traditionnelles ne correspondent à aucun découpage syntaxique et sémantique homogène. De plus, ces parties de discours ne peuvent être étudiées en elles-mêmes mais sont dépendantes, pour la reconnaissance de leur statut, du contexte dans lequel elles figurent. Ce recours nécessaire au contexte entraîne une considération théorique importante, l'environnement d'un mot, en gros sa syntaxe, fait partie de la définition sémantique même de ce mot, de sorte qu'on ne peut pas isoler des niveaux d'analyse isolés. Si la syntaxe est partie intégrante de la définition d'un mot, quelques conséquences s'ensuivent. Tout d'abord qu'une entrée de dictionnaire ne peut pas être un mot isolé mais une phrase. Une deuxième conséquence, c'est que la notion de polysémie pourrait être un artefact des dictionnaires, car, dans une phrase donnée, les mots n'ont en général qu'un seul sens. Les phrases sans doute peuvent être ambiguës, mais c'est la plupart du temps pour des raisons syntaxiques.

Dans ces conditions, l'opposition traditionnelle entre mots lexicaux (mots pleins) et mots grammaticaux (mots vides) apparaît à l'évidence comme schématique et ne correspond pas au fonctionnement des langues. Si la syntaxe fait partie de la définition des mots, il est clair que les mots dits grammaticaux ne sont pas vides de sens mais qu'ils contribuent à établir la signification de la phrase. De plus, il n'y a pas de séparation nette entre ces deux notions. Un grand nombre de mots lexicaux ont une fonction grammaticale (par exemple, les substantifs figurant dans les locutions conjonctives ou prépositives) et, inversement des mots grammaticaux sont des prédicats (certaines prépositions et un grand nombre d'adverbes).

Les études qui suivent font toutes éclater la notion stricte de partie du discours. Gaston GROSS pose le problème général du statut des mots grammaticaux et montre que ces mots jouent des rôles syntaxiques très différents en fonction de la structure syntaxique où ils figurent. Peter BLUMENTHAL explique que les connecteurs de cause *parce que*, *puisque* et *car* reçoivent leur interprétation en fonction de la nature de leurs co-occurrents. On voit avec précision qu'une description qui définirait ces mots de façon isolée passerait à côté

Cah. Lexicol. 90, 2007-1, p. 5-6

de leurs relations sémantiques réciproques. Les études suivantes traitent de différents mots grammaticaux en mettant l'accent sur leur fonctionnement, où apparaît que l'environnement syntaxique est déterminant dans leur fonction et leur interprétation. Jean-Claude ANSCOMBRE étudie les marqueurs aspectuels *en cours de*, *en passe de*, *en train de*, *en voie de* ; Pierre CADIOT analyse les différents emplois de *pour* ; Michel CHAROLLES et Béatrice LAMIROY traitent des adverbes *seulement*, *simplement* et *uniquement* ; Jacques FRANÇOIS analyse le connecteur *voire* ; Claude MULLER le déterminant *quelque* ; Lucien KUPFERMAN la préposition *à* ; Denis PAILLARD examine la sémantique de la coordination en prenant le cas du russe. Enfin, Jean-Marcel LEARD propose, dans une perspective guillaumienne de réexaminer les relations et oppositions entre les différentes catégories.

Gaston GROSS
LDI-CNRS